

intermédiaires, ni éclatantes ni délavées, plutôt des couleurs brisées, et en tout cas très laides » ; d'où également la conclusion désenchantée qu'inspire au commentateur cet excès de prudence, quels qu'en soient les motifs :

telle qu'elle apparaît sur ses pièces et billets, la future Europe monétaire semble bien pâle et bien mièvre, comme si, *pour reprendre une expression chère à Montesquieu* [c'est nous qui soulignons], elle était déjà « fatiguée de ne plus croire à ses propres valeurs » (23 novembre).

Avouons qu'intéressé par le thème de l'article et l'incontestable compétence de son auteur, ce qui s'y présentait comme une citation nous a troublé. La subtilité de la formule sonnait bien un peu comme du Montesquieu, mais le dernier mot détonnait. Vérification faite (merci, Frantext!), on peut affirmer sans grand risque que pas plus au singulier qu'au pluriel le mot *valeur*, dans le sens qu'il a pris de nos jours, au moins depuis Lavelle, n'appartient au vocabulaire ni de Montesquieu, ni du XVIII<sup>e</sup> siècle. La citation était donc inexacte, mais d'où venait-elle ? Nous avons cru l'identifier en remplaçant seulement le mot contesté par un terme effectivement cher à Montesquieu comme *principes* ou *maximes* : résultat négatif. Lassé de ces recherches infructueuses, nous avons alors pris le parti d'interroger Michel Pastoureau lui-même : de fort bonne grâce – et nous avons plaisir à l'en remercier – celui-ci a reconnu que les contraintes temporelles d'un quotidien ne lui avaient pas permis de vérifier ce que sa mémoire lui dictait, soit, pensait-il, une réminiscence des *Romains*. Malheureusement, nous n'avons pu en trouver trace dans le texte des *Considérations*, au tome 2 de l'édition en cours des *Œuvres complètes*. Livré aujourd'hui à la sagacité des lecteurs de cette revue, le mystère subsiste. À défaut d'être dissipé, il a l'avantage d'inspirer au responsable de cette chronique un petit retour sur soi... et sur elle.

Le premier devoir de l'historien – et tout chroniqueur devrait ambitionner d'être historien du présent – est d'établir les faits, de rectifier les erreurs. C'est ce que nous essayons de faire ici depuis 1998. L'entreprise peut sembler pédante, ou un peu scolaire : il est même possible qu'au fil de la rédaction notre clavier d'ordinateur se soit parfois déguisé, insidieusement, en bic rouge zébrant les marges des copies. Que les auteurs des textes épinglés, s'ils ont eu ce sentiment, nous pardonnent de le leur avoir involontairement inspiré : beaucoup, beaucoup trop de copies effectivement corrigées dans une longue carrière, cela laisse des traces ! Mais le dessein de cette chronique est évidemment tout autre : mesurer, analyser, à travers *Le Monde*, l'intensité et les formes de la présence de Montesquieu dans notre culture d'aujourd'hui. Et, de ce point de vue, erreurs et approximations mêmes sont pleines d'intérêt. Les historiens des sciences

Quoi qu'il en soit, voici ce dernier de nouveau invoqué, sinon enrôlé, en 2001, dans le débat institutionnel français. Du fait des élections de 2002 certaines analyses, pourtant étayées de sondages, sur le caractère populaire de la cohabitation ont brusquement pris un coup de vieux. On peut se demander si Jean-Claude Casanova serait aussi affirmatif aujourd'hui qu'il y a à peine plus d'un an, quand il pensait pouvoir constater (17 novembre), au sujet des relations du moment entre les deux têtes de l'exécutif, un divorce entre l'opinion des experts et celle des citoyens : « Les Français retrouvent l'inspiration de Montesquieu et se félicitent de voir un pouvoir en limiter un autre ». Du moins la réflexion était-elle moins éloignée de la véritable pensée de *L'Esprit des lois* que les sempiternelles références à la « séparation des pouvoirs ». Pour que cette idée suspecte reprenne un peu de couleur, ne faut-il pas la rattacher plutôt à Locke qu'à Montesquieu, comme le propose Jean-Guy Talamoni rappelant la république corse de Paoli, fondée, dit-il, sur les principes du philosophe anglais, séparation des pouvoirs, droit à l'insurrection, contrat social (15 mai) ? Le thème paresseusement rebattu de la « séparation » est en tout cas bien commode pour l'actuel chef de l'État dans la controverse sur son statut pénal, où il n'est pas toujours sûr que Montesquieu serve la cause du droit : voir l'argumentation des défenseurs de Jacques Chirac, telle que le journal la résume (1<sup>er</sup> juin). Vincent Tournier déforme moins les textes en assurant (6 avril) : « Pour Locke ou pour Montesquieu, il n'a jamais été question, dans la théorie de la séparation des pouvoirs, d'interdire à la justice de demander des comptes à qui que ce soit, au contraire ». De fait, les précédents américains rappelés par Tournier – crises récentes d'une république fondée sur les principes des deux philosophes – ne plaident pas pour l'immunité présidentielle, et si les temps « barbares » lui avaient été aussi familiers qu'à Montesquieu, l'auteur aurait pu invoquer la présentation donnée dans *L'Esprit des lois* (XXX, 1) du procès de Brunehaut, reine jugée et condamnée par les représentants de la « nation ». Ce débat suggère en tout cas qu'il n'est jamais inutile de répéter, si classique et même banale que soit l'idée, que la république de Montesquieu, celle – peut-être – dont rêvait Lionel Jospin – a pour principe la vertu (2 janvier).

Échappant cependant à tout moralisme, deux ouvrages dont Thomas Ferenczi rend compte le 25 mai reprennent le procès de notre cinquième république, aussi infidèle selon eux au *principe* qu'à la *nature* du vrai gouvernement républicain. Le livre de François Devoucoux Du Buysson (*Une histoire d'amour. Essai sur la république française*, Éd. L'écart) rejoint Montesquieu, explique Ferenczi, en partant de Saint-Just et de Rossel,

que se définisse une politique mondialisée qui donne davantage aux principes de Porto Alegre qu'à ceux de Davos [...]. Combien faudra-t-il attendre pour mettre en œuvre une politique d'ensemble?

Montesquieu à Porto Alegre? Pourquoi pas? En tout cas on n'a pas fini de scruter son héritage. Dans cet examen toujours utile l'esprit critique est évidemment nécessaire. Nous n'avons pas à faire nôtres les ignorances ou les préjugés qu'il partageait avec ses contemporains. On peut éprouver la même répulsion pour toutes les formes de tyrannie et être aussi étranger que lui aux excès de dévotion sans le suivre dans le réquisitoire qu'il avait entrepris de dresser contre Louis XI, le plus « dévot » et le plus « scélérat » des princes (*Spicilège*, n° 748) : sur ce point on fera plutôt confiance à l'historien d'aujourd'hui, en l'espèce Jean Favier, montrant l'extrême conscience dans l'exercice de son métier de roi d'un souverain injustement traité par la mémoire collective (Philippe-Jean Catinchi, 28 septembre). On retiendra plutôt de Montesquieu l'essentiel, son ouverture d'esprit et son ouverture à la diversité humaine. Le 12 octobre, à la suite de Max Fumaroli, Jean-Marie Goulemot pense pouvoir le citer en exemple – parmi d'autres – de ce que dans une Europe des Lumières qui parlait français, la France savait s'intéresser aux langues étrangères : « Montesquieu parlait anglais ». À vrai dire, s'il l'écrivait, il le comprenait mieux qu'il ne le parlait : voir l'anecdote savoureuse, recueillie et reproduite d'après un tiers par Diderot dans une lettre de septembre 1762 à Sophie Volland ; sur ses vains efforts pour complimenter son hôte en anglais lors de sa visite au duc de Malborough, en son château de Blenheim : il est bien possible que sur le fait même sa mémoire, ou celle de Diderot, ou celle de l'intermédiaire soit en défaut. Robert Shackleton, dans sa biographie (Oxford, 1961, p. 120), nous apprend que vers 1730 il n'y avait plus de duc de Malborough ; l'illustre adversaire de Villars était mort en 1722, et c'est sa fille aînée qui avait hérité du titre... Au fond peu importe ici que Montesquieu ait vraiment su l'anglais (apparemment il le lisait, si l'on en juge par le catalogue de sa bibliothèque) ou que, comme l'écrit Shackleton, il n'en ait pas été totalement ignorant ; ce qui compte, c'est qu'il ait éprouvé le besoin de le parler, et probablement pas par simple politesse.

« Comment peut-on être persan? ». Comment peut-on être anglais? Comment peut-on être parisien? Depuis près de trois siècles la question fondatrice d'une modernité aussi généreuse qu'ironique ne cesse de rebondir. « Comment peut-on être Arabe israélien? », se demande le 26 septembre Francis Cornu, à propos d'une émission télévisée sur un député arabe à la Knesseth (*Le Monde Télévision*). Nul doute qu'invité à

*Défense de L'Esprit des lois*, cette fois sous la plume de Pierre Lepape (*Le Monde des Livres*, 23 mars) qui relève dans le paysage intellectuel du XVIII<sup>e</sup> siècle l'importance de l'année 1750 (à propos du *Journal de la France et des Français. Chronologie politique, culturelle et religieuse de Clovis à 2000*, Gallimard, « Quarto »). Assurément moins attendu, le surgissement du nom de Montesquieu, le 18 juin, dans une chronique-portrait consacrée par Laurence Delaine au financier Gérard Athias, fondateur de l'Association française d'épargne et de retraite : les ennuis judiciaires de celui que l'on appelait « le chevalier blanc de l'assurance-vie » intéressent moins la journaliste que la riche personnalité d'un homme à la carrière hors normes et dont la vie ne se réduit pas à la finance : tel son ancêtre Joseph Athias, « franc-maçon évoqué par Montesquieu dans *L'Esprit des lois* ». La référence est fautive : ce n'est pas dans son maître livre que Montesquieu parle de « Dathias », mais dans le *Spicilège* (n° 472<sup>1</sup>). C'est en effet à Florence que le Président avait rencontré ce négociant juif de Livourne, particulièrement cultivé : s'il était assurément juif, rien toutefois dans les textes mentionnés n'indique qu'il ait été maçon. Ce qui est certain, c'est que la curiosité du voyageur avait obtenu de Joseph Athias en 1728 des renseignements précieux sur des sujets variés : les particularités de l'Église et du catholicisme portugais, les conséquences économiques désastreuses, pour le commerce du sucre, de l'action de l'Inquisition au Brésil, la technique du travail du corail... Bref, Joseph Athias a été pour Montesquieu le plus intéressant des interlocuteurs, et Gérard n'a pas à rougir de Joseph !

On ne s'ennuie donc pas à chercher Montesquieu dans *Le Monde*, qu'on le rencontre dans les pages *Horizons/Débats*, *Horizons-Analyses*, dans *Le Monde des Livres*, *Le Monde Télévision* ou dans *Le Monde Argent*, dans des articles d'actualité, à l'initiative de journalistes de la maison ou d'intervenants extérieurs, voire dans le *Courrier des lecteurs*. On ne s'ennuie pas : on s'amuse ; on s'agace parfois, on s'instruit souvent, et l'on trouve toujours matière à réflexion. Il est vrai qu'au total les textes ne sont pas très nombreux : vingt-cinq en 2001, comme en 2000, au lieu de quarante et un en 1999 et de quarante-cinq en 1998 ; s'il y a eu alors un effet de deux cent cinquantième anniversaire, il est bien émoussé. On notera cependant une

1. Voir les renseignements biographiques donnés par S. Rotta et R. Minuti, p. 427 de leur édition du recueil (t. XIII des *Œuvres complètes*), ainsi que dans les *Voyages* (Masson, t. II, p. 1087 et p. 1091).